

Thibault THOMAS 34 9

De: Anne-Gaëlle.Huen@france-habitation.fr
Envoyé: jeudi 17 octobre 2013 15:59
À: I Luquet
Cc: 'Bezely Florence'; thibault.thomas34@neuf.fr; Laurent.Lamottegd@france-habitation.fr
Objet: RE: REUNION PREPARATOIRE AG - MISE A JOUR STATUTS ASL FLANDRES SUD

Bonjour,

la date est bloquée dans mon agenda,

cordialement,



"I Luquet" <i.luquet@gerloge.fr>

17/10/2013 15:49

A "'Bezely Florence'" <Florence.Bezely@rivp.fr>
cc <Anne-Gaëlle.Huen@france-habitation.fr>, <thibault.thomas34@neuf.fr>
Objet RE: REUNION PREPARATOIRE AG - MISE A JOUR STATUTS ASL FLANDRES SUD

Chère Madame,

Madame HUEN de France-HABITATION nous a fait part de son accord pour tenir la réunion préparatoire à l'Assemblée Générale Spéciale le 7 novembre 2013 à 14h30, êtes-vous d'accord pour arrêter cette date ?

Dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions de croire, Chère Madame, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Iliane LUQUET

Gestionnaire

i.luquet@gerloge.fr

Tél : 01.42.27.27.82

Fax : 01.46.22.93.90.

P.S. : nous vous remercions de toujours indiquer dans la case « objet », l'adresse de la copropriété concernée ainsi qu'un objet sommaire.

A toutes fins utiles, vous pouvez contacter :

- Pour la « **Gestion Locative** » : Evelyne
LORIENTE e.lorient@gerloge.fr 01.47.27.27.82
- Pour la « **Location-Vente-Estimation** » : Marfée de
SOULTRAIT m.desoultrait@gerloge.fr 01.42.27.82.07
- Pour la « **Gestion de Copropriétés** » : Francine
BOTTO f.botto@etudebernard.fr 01.46.22.52.96.

Etude BERNARD - Cabinet GERLOGE

33 boulevard Berthier
75017 PARIS

Les informations contenues dans ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont confidentielles et établies à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion-totale ou partielle de ce message non conforme à sa destination est interdite, sauf autorisation expresse. Tout message électronique est susceptible d'altération. ETUDE BERNARD et GERLOGE déclinent toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé ou falsifié. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, nous vous demandons de bien vouloir le supprimer de votre système et en avertir immédiatement l'expéditeur

De : I Luquet [mailto:i.luquet@gerloge.fr]

Envoyé : mercredi 16 octobre 2013 12:48

À : 'Florence.Bezely@rivp.fr'

Cc : 'thibault.thomas34@neuf.fr'; 'Anne-Gaelle.Huen@france-habitation.fr'

Objet : REUNION PREPARATOIRE AG - MISE A JOUR STATUTS ASL FLANDRES SUD

Chère Madame,

Nous revenons vers vous suite à notre entretien téléphonique du 15 octobre dernier.

La SCI THOMAS nous propose les dates suivantes pour la tenue de la réunion préparatoire à l'Assemblée Générale Spéciale :

- Lundi 28 octobre 2013 à 14h30
- Mardi 29 octobre 2013 à 14h30
- Mercredi 30 octobre 2013 à 14h30
- Lundi 4 novembre 2013 à 14h30
- Mardi 5 novembre 2013 à 14h30
- Mercredi 6 novembre 2013 à 14h30
- Jeudi 7 novembre 2013 à 14h30
- Vendredi 8 novembre 2013 à 14h30

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de vos disponibilités afin que nous puissions arrêter une date.

En vue de la préparation de ce rendez-vous, nous vous prions de trouver, ci-joint, la lettre du 15 octobre dernier de Maître GUEGAN faisant suite à nos demandes appuyées d'explications, accompagnée du

dernier projet de la mise à jour des statuts de l'ASL FLANDRES SUD. Nous vous précisons que les modifications des statuts effectuées par Maître GUEGAN sont en « rouge » et les rectifications apportées suite à aux remarques de certains membres de l'Association sont en « bleu ».

Il ressort de sa correspondance que les honoraires facturés sont les suivants :

1/ Dossier consultation suite au manquement de l'ancien syndic de procéder à la mise à jour des Statuts dans les délais requis par l'ordonnance du 1^{er} juillet 2004 :

- Note de frais et honoraires provisionnelle n°1203073 du 23 mars 2012 d'un montant de 1 435,20 Euros T.T.C. :
- Note de frais et honoraires n°1211061 du 22 novembre 2012 d'un montant de 1 674,40 Euros T.T.C. :

Soit un montant total pour la Consultation de **3 109,60 Euros T.T.C.**

2/ Dossier mise à jour des Statuts et réunions :

- Note de frais et honoraires n°1304100 du 30 avril 2013 d'un montant de **2 840,50 Euros T.T.C.**

Afin d'éviter une facturation supplémentaire de Maître GUEGUAN, nous avons bien noté qu'il ne convenait pas de lui demander d'assister à la réunion préparatoire.

Bien entendu, nous évoquerons ce point lors de notre prochaine réunion.

Dans l'attente de votre retour, nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire qui vous serait utile,

Nous vous prions de croire, Chère Madame, à l'assurance de nos sentiments dévoués et distingués.

Iliane LUQUET

Gestionnaire

i.luguet@gerloge.fr

Tél : 01.42.27.27.82

Fax : 01.46.22.93.90.

P.S. : nous vous remercions de toujours indiquer dans la case « objet », l'adresse de la copropriété concernée ainsi qu'un objet sommaire.

A toutes fins utiles, vous pouvez contacter :

- Pour la « **Gestion Locative** » : **Evelyne**
LORIENTE e.lorient@gerloge.fr 01.47.27.27.82
- Pour la « **Location-Vente-Estimation** » : **Marfée de**

SOULTRAIT m.desoultrait@gerloge.fr 01.42.27.82.07
- Pour la « **Gestion de Copropriétés** : Francine
BOTTO f.botto@etudebernard.fr 01.46.22.52.96.

Etude BERNARD - Cabinet GERLOGE

33 boulevard Berthier
75017 PARIS

Les informations contenues dans ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont confidentielles et établies à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion-totale ou partielle de ce message non conforme à sa destination est interdite, sauf autorisation expresse. Tout message électronique est susceptible d'altération. ETUDE BERNARD et GERLOGE déclinent toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé ou falsifié. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, nous vous demandons de bien vouloir le supprimer de votre système et en avertir immédiatement l'expéditeur

 Pensez à notre environnement : n'imprimez ce message que si nécessaire !